

# HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES

Reporting mensuel  
30 juin 2025

Code AMF : (C) 990000122349  
Durée de placement recommandée : > 5 ans

## Objectif de gestion

Le Compartiment HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES, dit nourricier, est investi en totalité et en permanence en actions du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY – catégorie d'actions AC de la SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS, dit maître, et à titre accessoire en liquidités. La performance du Compartiment nourricier pourra être différente de celle du compartiment maître et ce en raison notamment des frais de gestion propres au Compartiment nourricier. L'objectif de gestion du Compartiment nourricier est identique à celui du compartiment maître ci-après : maximiser, sur un horizon de placement recommandé d'au moins 5 ans, la performance du compartiment en investissant sur des titres d'entreprises sélectionnées pour leurs bonnes pratiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance (E.S.G.), et pour leur qualité financière.

Indicateur de référence pour information : MSCI EMU (NR).

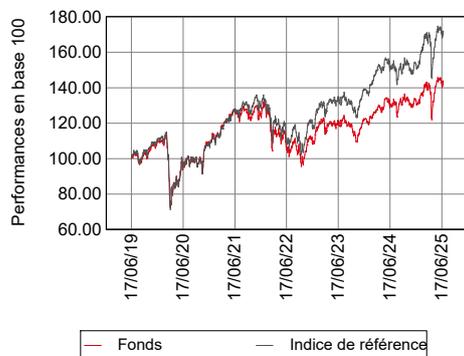
Le compartiment est géré activement. L'indicateur de référence est utilisé pour évaluer la performance. Il n'y a pas de contrainte relative à l'indicateur utilisé lors de la construction du portefeuille.

Le processus de gestion comprend 2 étapes indépendantes et successives :

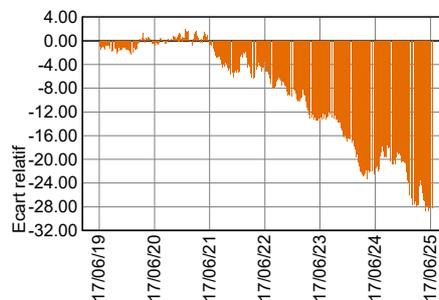
- la sélection, suivant des critères E.S.G., des meilleures entreprises au sein de chaque secteur (méthode « Best in class ») afin de définir un univers d'investissement.
- la sélection de titres au sein de cet univers, sur des critères purement financiers.

## Performances et analyse du risque

Performance du fonds face à son indice de référence



Ecart relatif cumulé hebdomadaires



### Performances nettes glissantes

	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	6 ans 17/06/2019*	17/06/2019*
Fonds	-0.91%	10.93%	38.39%	48.08%	40.43%	43.36%
Indice de référence	-0.73%	14.06%	57.95%	77.27%	65.88%	71.47%
Ecart relatif	-0.18%	-3.13%	-19.56%	-29.19%	-25.46%	-28.11%

### Indicateurs & ratios

	1 an	3 ans	5 ans	17/06/2019*
Volatilité du fonds	17.03%	14.67%	16.39%	19.08%
Volatilité de l'indice	18.14%	15.11%	16.85%	19.69%
Tracking error ex-post	3.79%	3.26%	3.59%	3.54%
Ratio d'information	-0.68	-1.54	-1.09	-0.90
Ratio de Sharpe	0.39	0.51	0.41	0.26

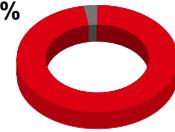
### Performances nettes civiles

	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Fonds	9.14%	7.31%	12.87%	-15.54%	16.98%	0.76%
Indice de référence	12.85%	9.49%	18.78%	-12.47%	22.16%	-1.00%
Ecart relatif	-3.72%	-2.18%	-5.91%	-3.07%	-5.18%	1.76%
-----						
2019						
Fonds	8.94%					
Indice de référence	10.39%					
Ecart relatif	-1.45%					

Les performances présentées ont trait aux années passées et ne doivent pas être considérées comme un indicateur fiable des performances futures. L'augmentation ou la diminution du capital investi dans le fonds n'est pas garantie. Les rendements futurs dépendront entre autres des conditions de marché, des compétences du gérant du fonds, du niveau de risque du fonds et des commissions.

## Allocation d'actifs

Liquidités  
2.81%



Actions  
97.19%

## Informations pratiques

Actif du portefeuille

EUR 633 798 434.04

Valeur liquidative

(C)(EUR) 14.336

### Nature juridique

FCPE de droit français

Classification AMF

Actions de pays de la zone Euro

Indice de référence

100% MSCI EMU (EUR) NR

Affectation des résultats

(C): Capitalisation

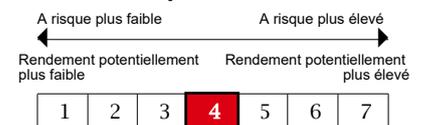
Date de début de gestion\*

17/06/2019

Fonds maître

HSBC RIF - SRI EUROLAND EQUITY A

## Profil de risque et de rendement



Ne prenez pas de risque inutile. Lisez le Document d'Information Clé (DIC).

Le profil de risque et de rendement est basé sur la volatilité des cinq dernières années et constitue un indicateur de risque absolu. Les données historiques pourraient ne pas constituer une indication fiable pour le futur. La valeur d'un investissement et tout revenu qui en découle peuvent baisser ou augmenter et vous pouvez ne pas récupérer le montant initialement investi. La catégorie de risque associée à Ce Compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Ce Compartiment est classé dans la catégorie 4 parce que son prix ou ses données simulées ont connu des fluctuations moyennes par le passé.

Ce reporting mensuel est un document marketing. Veuillez vous référer au prospectus et au KID avant de prendre toute décision finale d'investissement.

# HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES

Reporting mensuel  
30 juin 2025

## Analyse des choix de gestion du fonds maître HRIF - SRI EUROLAND EQUITY A

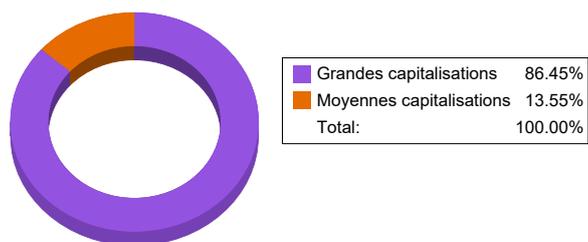
Principales lignes	Portefeuille
1 SAP SE	5.59%
2 IBERDROLA SA	4.94%
3 SCHNEIDER ELECTRIC SE	4.05%
4 MUENCHENER RUECKVER AG-REG	3.91%
5 ASML HOLDING NV	3.65%
6 AXA SA	3.31%
7 KONINKLIJKE KPN NV	2.93%
8 DEUTSCHE BOERSE AG	2.93%
9 ING GROEP NV	2.90%
10 SOCIETE GENERALE SA	2.87%
Total	37.09%

### Répartition par type d'instruments

Actions	97.21%
Liquidités	2.79%
Total	100.00%

En pourcentage du portefeuille.

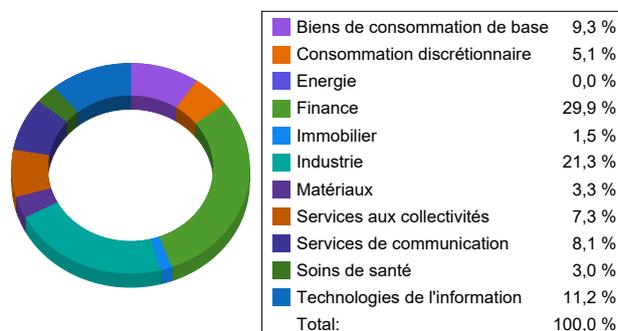
### Répartition par capitalisations boursières



En pourcentage de la poche Actions, hors OPCVM détenus, produits dérivés & liquidités

Très petites capitalisations : < 250 millions en (EUR)  
Petites capitalisations : > 250 millions & < 2 milliards en (EUR)  
Moyennes capitalisations : > 2 milliards & < 8 milliards en (EUR)  
Grandes capitalisations : > 8 milliards en (EUR)

### Exposition par secteurs d'activité



En pourcentage de la poche Actions, OPCVM détenus & produits dérivés inclus.

### Exposition par pays

France	28.73%
Allemagne	25.69%
Pays-Bas	15.91%
Espagne	7.20%
Finlande	4.58%
Irlande	4.32%
Autriche	4.08%
Belgique	2.78%
Royaume-Uni	2.62%
Portugal	1.75%
Etats-Unis	1.29%
Italie	1.06%
Total	100.00%

En pourcentage de la poche Actions, OPCVM détenus & produits dérivés inclus.

### Exposition par zones géographiques

Zone Euro	96.09%
Royaume-Uni	2.62%
Amérique du Nord	1.29%
Total	100.00%

En pourcentage de la poche Actions, OPCVM détenus & produits dérivés inclus.

## La valeur du mois

### COMPAGNIE GÉNÉRALE DES ÉTABLISSEMENTS MICHELIN

Michelin (ML) est un fabricant français de pneumatiques présent à l'international. Avec 13 % de parts de marché mondiales, il est l'un des principaux acteurs du secteur. L'Europe représente 36 % des ventes, l'Amérique du Nord 39 % et l'Asie 20 %.

Les activités du groupe se divisent en trois segments : les pneus pour véhicules légers et motos, qui représentent 54 % des ventes, les pneus pour poids lourds et bus, qui représentent 24 % des ventes, et les pneus de spécialité (pour l'aviation, la construction, l'agriculture et l'exploitation minière) et certaines diversifications dites « hors route » (matériaux de haute technologie), qui représentent 22 % des ventes.

Avec 128 usines de production, le groupe compte 129 800 employés dans 63 pays à travers le monde. Au cours de l'exercice 2024, Michelin a généré un chiffre d'affaires de 27,2 milliards d'euros et a déclaré un résultat net de 1,9 milliard d'euros.

#### Pilier Environnemental

Sur le pilier environnemental (50 % de la note), Michelin a un meilleur score (4,4) que le secteur (3,8). ML a un programme de développement durable qui énumère ses objectifs, ses cibles et ses initiatives en matière d'environnement. Ses objectifs pour 2030 sont : - 47 % sur les émissions de scope 1+2 (-90 % en 2050), -10 % sur la résistance au roulement des pneus, -24% sur l'efficacité énergétique des usines de production (vs 2019) et recyclage de plus de 2 mt. de déchets en PET chaque année.

En 2024, ML a réduit de 37 % ses émissions de scope 1+2 et réduit de 4,3 % la résistance au roulement de ses pneus. L'économie circulaire constitue un élément essentiel de la stratégie environnementale de l'entreprise, qui entend augmenter le pourcentage de matériaux recyclés dans ses pneus (31 % en 2024 contre 28 % en 2023). Les investissements engagés pour la circularité des ressources représentaient 12 millions d'euros en 2024 et plus de 200 millions d'euros sur les 5 prochaines années.

Parmi les projets d'économie circulaire, citons le rechapage (allongement de la durée de vie du pneu) et le développement de caoutchoucs synthétiques plus respectueux de l'environnement. 100 % de ses activités proviennent de secteurs d'activité relativement moins exposés aux émissions toxiques et à l'intensité des déchets. Michelin a collecté 88 % des pneus en fin de vie au cours de l'exercice 2024 afin d'éviter une élimination nocive dans l'environnement.

La fabrication de pneus comporte des risques environnementaux potentiels liés aux rejets de gaz à effet de serre. 93 % des usines du groupe étaient certifiées ISO 14 001 en 2023 et les émissions de COV ont été réduites de 31 % vs 2019. ML est impliquée dans une controverse, en faisant partie des 13 fabricants de pneus californiens accusés d'utiliser dans leurs pneus un produit chimique, le « 6PPD », toxique pour les bassins hydrographiques et pour les saumons et des truites protégés.

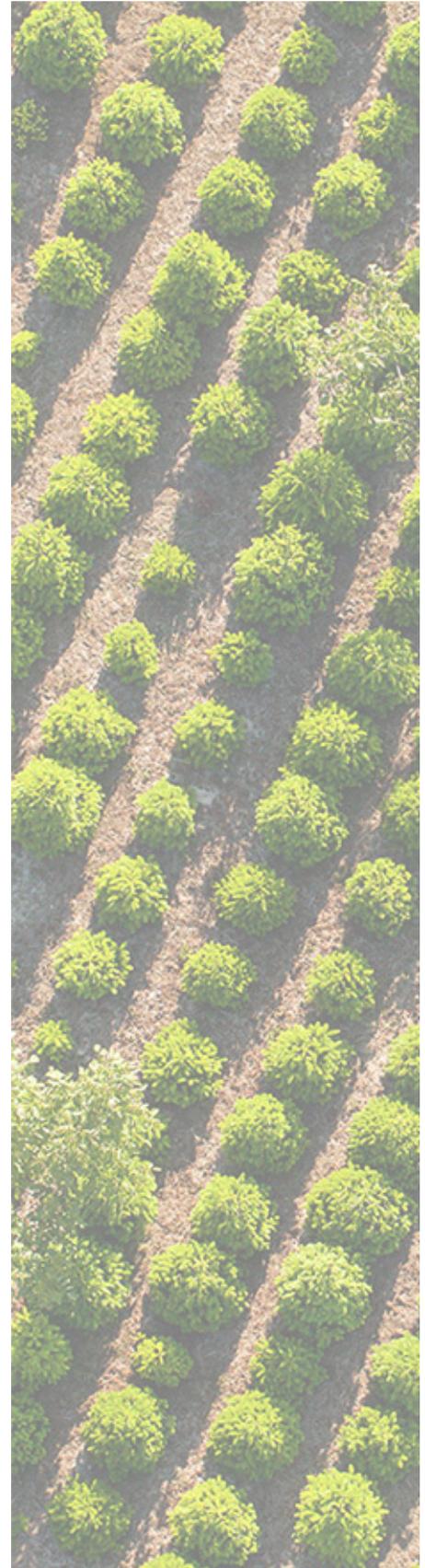
#### Pilier Social

Sur le pilier social (30 % de la note), Michelin a un meilleur score (5,4) que la moyenne du secteur (3,9). En plus de sa politique d'achat durable et responsable, ML dispose d'un code de conduite des fournisseurs qui énumère les critères et les engagements en matière de développement durable auxquels tous les fournisseurs doivent adhérer. Cette politique exige qu'ils effectuent des évaluations de durabilité et qu'ils autorisent Michelin à mener des audits pour s'assurer de leur conformité.

Les activités à forte intensité de main-d'œuvre de Michelin entraînent une exposition élevée aux risques liés à la main-d'œuvre. ML se classe au même niveau que ses pairs en matière de bonnes pratiques de travail, avec des enquêtes annuelles sur l'engagement et des rémunérations basées sur les performances. Elle a entrepris divers projets pour développer les compétences des travailleurs dans sa chaîne de valeur (contribuant ainsi à améliorer les conditions de vie).

Michelin a souscrit une assurance spécifique contre le risque de rappels de produits et d'actions en responsabilité. Le programme d'assurance contre les pertes d'exploitation offre une couverture de 1,5 milliard d'euros. En 2024, ML a procédé à environ deux rappels volontaires concernant 53 produits (sur 200 millions). Nous notons que tous les sites de production sont certifiés ISO 9001 et disposent de plans d'urgence détaillés en cas d'incidents.

Le groupe a été impliqué dans plusieurs controverses sociales modérées en 2024. ML figurait parmi les quatre fabricants de pneus faisant l'objet d'une enquête de la Commission européenne de la concurrence pour des allégations de fixation des prix. Le groupe a également fait l'objet d'une enquête réglementaire en Inde, suite à des allégations concernant son implication dans une entente sur les prix dans le cadre d'un appel d'offres pour la fourniture de pneus destinés à des véhicules publics.



# HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES

Reporting mensuel  
30 juin 2025

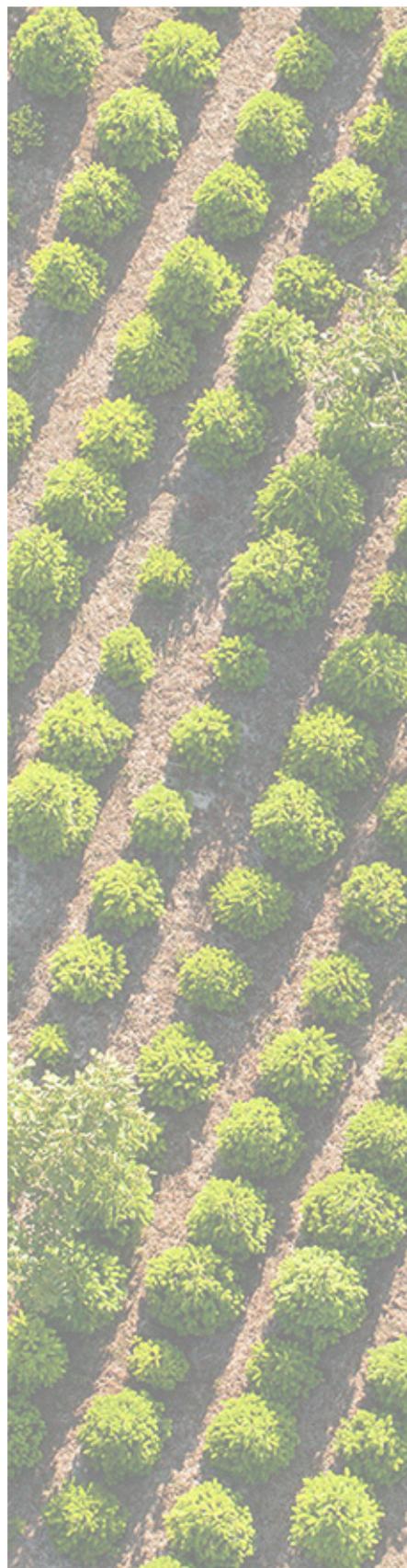
## Pilier Gouvernance

Au niveau du pilier gouvernance (20 % de la notation), l'entreprise obtient un meilleur score (7,3) que la moyenne du secteur (5,0). ML a une structure de conseil d'administration à deux niveaux. Son conseil de surveillance est composé de 11 membres (45 % de femmes et 89 % d'indépendants). L'entreprise a séparé les rôles de directeur général et de président (totalement indépendant). Ses comités — Audit, RSE et Rémunérations et nominations — sont totalement indépendants.

ML est bien classé par rapport à ses concurrents mondiaux, ce qui témoigne de pratiques de gouvernance conformes aux intérêts des actionnaires. Elle dispose d'un code de déontologie détaillé qui doit être respecté par tous les employés. Nous avons trouvé des preuves de l'existence d'un programme de formation en ligne contre la corruption. De plus, le groupe dispose également d'un système de lancement d'alerte permettant de signaler anonymement toute violation du Code d'éthique. Michelin dispose d'un Code de conduite anticorruption qui s'applique à tous les employés et qui indique une tolérance zéro à l'égard de la corruption et des pots-de-vin. En 2024, 79 % des employés ont suivi une formation sur la lutte contre la corruption, contre 98 % en 2023 (objectif 95 % pour 2026). ML n'a signalé aucun cas de violation du code de conduite anticorruption.

Toutefois, certaines préoccupations peuvent être soulevées par l'absence d'un calendrier régulier d'audits des normes éthiques et par le fait que la formation à ces normes n'est dispensée qu'aux employés à temps plein, contrairement aux bonnes pratiques qui consistent à former également les travailleurs à temps partiel. Nous n'avons trouvé aucune preuve que l'entreprise a été impliquée dans une controverse liée à la gouvernance au cours de l'exercice 2024.

Michelin affiche une note ESG parmi les meilleurs du secteur automobiles.



## Glossaire

**Action** : Titre de propriété représentatif d'une partie du capital de l'entreprise qui les émet ; l'action peut rapporter un dividende et donne un droit de vote à son propriétaire aux assemblées générales des actionnaires. Les actions peuvent être cotées en Bourse, mais pas obligatoirement.

**Alpha** : mesure la surperformance moyenne d'un fonds par rapport son indice de référence - ou bien, la performance qu'aurait réalisée le gérant dans l'hypothèse où celle de l'indice eut été nulle.

**Bêta** : mesure l'exposition d'un fonds ou d'un titre par rapport au marché ou à son indice de référence.

**Delta** : sensibilité d'une obligation convertible à la variation de l'action sous-jacente.

**Dividende** : Revenu tiré d'un placement en titres de capital (actions, certificats d'investissement). Le dividende est généralement versé chaque année et varie en fonction des bénéfices réalisés par l'entreprise.

**Duration** : Instrument de mesure permettant d'apprécier la sensibilité du prix d'un actif à une variation des taux d'intérêt.

**ETF** (Exchange Traded Fund) - Support indiciel coté sur un marché.

**FCC** : Fonds Commun de Créances.

**FCPE** : Fonds Commun de Placement d'Entreprise

**Futures** : contrat qui permet de prendre position sur l'évolution d'un actif appelé sous-jacent. Par exemple, le contrat future CAC 40 permet d'obtenir la performance (à la hausse ou à la baisse) du panier d'actions du CAC 40.

**High Yield** (haut rendement) : catégorie d'obligations dont le risque de non remboursement est plus élevé que celui des obligations " Investment Grade ". Obligations spéculatives offrant des rendements élevés qui récompensent la prise de risque prise sur la signature de la société émettrice. Elles correspondent aux notations des agences de rating pour les emprunteurs situées en dessous de BBB - selon l'échelle de Standard & Poor's.

**Investment Grade** : catégorie d'obligations dont le risque de non-remboursement est faible. Correspondent aux notations des agences de rating pour les emprunteurs situés entre AAA et BBB - selon l'échelle de Standard & Poor's.

**Obligation** : Titre de créance (c'est à dire qu'il représente une dette) pouvant être émis par une entreprise, remboursable à une date et pour un montant fixés à l'avance, et qui rapporte un intérêt. En cours de vie, la valeur d'une obligation évolue à la hausse ou à la baisse.

**Obligations aggregate** désigne un véhicule d'investissement (FCP, SICAV) composé à la fois d'obligations privées et d'obligations gouvernementales.

**Obligations convertibles** : obligations qui donnent à son détenteur, durant une période de conversion, la possibilité de l'échanger contre une ou plusieurs actions. S' assimile à une obligation classique avec une option d'achat sur des actions nouvelles de l'émetteur.

**Obligations covered** ou obligations sécurisées sont des obligations garanties et donc adossées à des crédits hypothécaires de première qualité ou à des créances du secteur public (exemple des collectivités). Elles ont donc l'avantage d'être garanties grâce à leur adossement à des actifs.

**Obligations inflation** : titres indexés sur l'inflation

**OPC** : Organisme de Placement Collectif.

**OPCVM** : Organisme de Placement Collectif de Valeurs Mobilières

**Options** : contrat entre deux parties par lequel l'une accorde à l'autre de droit (pas l'obligation) de lui acheter (option d'achat/call) ou de lui vendre (option de vente/put) un actif, moyennant le versement d'une prime.

**Plus-value** : Gain résultant de la différence entre le prix de vente d'un titre et son prix d'achat ou de souscription. Si cette différence est négative, la perte est appelée "moins-value".

**Prise en pension** : opération de refinancement des banques auprès de la banque centrale, caractérisée par un échange de titres contre de la trésorerie pour une période déterminée.

**Produits dérivés** : sont des contrats qui permettent de prendre des positions sur des actifs sans les détenir physiquement. On distingue en particulier les contrats futures et les options qui sont standardisés sur les principaux indices boursiers et qui sont échangés sur un marché réglementé.

**Ratio d'information** : indicateur de la régularité de la surperformance. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds.

**Ratio de Sharpe** : mesure le supplément de rendement d'un fonds par rapport à celui d'un placement sans risque (monétaire).

**Rendement actuariel** : Rendement moyen des titres en portefeuille et détenus jusqu'à leur maturité

**Sensibilité** : Mesure de l'impact d'une variation des taux d'intérêt sur le prix d'une obligation.

**Spread** d'une obligation (ou d'un emprunt) : écart entre le taux de rentabilité actuariel de l'obligation et celui d'un emprunt sans risque, de durée identique.

**Taux actuariel moyen** : correspond à la moyenne pondérée des taux de rendement internes des instruments obligataires détenus par un fonds.

**Titres de créances négociables (TCN)** : titres émis au gré d'un émetteur, représentatifs d'une créance à court ou moyen terme à échéance fixe et négociables sur les marchés réglementés et de gré à gré.

**Titrissage**, consiste en une transformation d'un ensemble de créances homogènes en titres financiers liquides et négociables.

**Trackers** (Exchange Traded Funds) : OPCVM indiciel qui a la particularité d'être coté sur un marché réglementé et dont l'objectif de gestion est de répliquer la performance d'un indice boursier de référence.

**Tracking Error** : Indicateur de risque, la TE mesure la volatilité des écarts de performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. En d'autres termes, cet indicateur mesure le risque de divergence de la performance d'un OPC par rapport à celle de son indice.

**Valeur liquidative** : Valeur unitaire d'une action de SICAV ou d'une part de FCP (ou FCPE), calculée en divisant l'actif net de la SICAV/du FCP (ou FCPE) par le nombre d'actions ou de parts émises. Les souscriptions et rachats d'actions ou de parts s'effectuent à cette valeur, éventuellement diminuée d'une commission de souscription ou de rachat.

**Volatilité** : mesure la plus couramment utilisée pour rendre compte du risque historique d'un actif. Basée sur des données passées (ex post), la volatilité exprime un risque absolu (c'est-à-dire un risque de perte ou de gain en capital).

**WAL** (Weighted Average Life) : Moyenne pondérée de la maturité résiduelle (c'est-à-dire la durée restante jusqu'au remboursement du nominal) des instruments détenus par un fonds. De ce fait, aucune tolérance ne doit être donnée, les risques existent tant que le papier n'est pas totalement amorti.

**WAM** (Weighted Average Maturity) : Moyenne pondérée de la maturité résiduelle pour les instruments à taux fixe et jusqu'à la prochaine date de réajustement du coupon pour les instruments à taux variable des instruments détenus par un fonds. C'est la maturité moyenne pondérée des titres en portefeuille.

**Risque de crédit** : risque que la situation financière de l'émetteur d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le défaut de l'émetteur.

**Risque de contrepartie** : risque que la contrepartie avec laquelle sont négociées les opérations de gré à gré sur des produits dérivés et/ou les opérations d'acquisition et de cessions temporaires de titres ne tiennent pas ses engagements (livraison, paiement, remboursement...) voire de défaillance.

**Risque associé aux produits dérivés** : l'utilisation de produits dérivés peut amener à répliquer, augmenter ou réduire une exposition à des marchés, indices, actifs... La valeur liquidative peut ainsi, dans certains cas, évoluer d'une façon différente de celle des marchés sous-jacents auxquels le portefeuille est exposé. Par exemple, en cas de surexposition, la valeur liquidative peut amplifier (à la hausse comme à la baisse) les variations du marché sous-jacent.

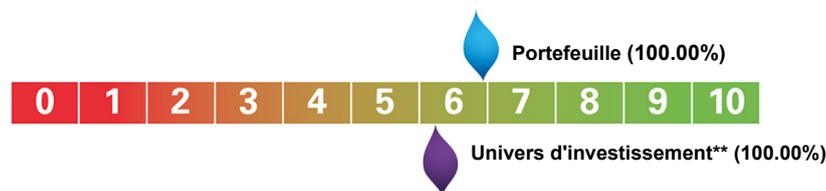
**Risque de liquidité** : les marchés sur lesquels le fonds maître intervient peuvent être occasionnellement et temporairement affectés par un manque de liquidité dans certaines circonstances ou configurations de marché. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le fonds maître peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions et donc entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

# HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES

Reporting mensuel  
30 juin 2025

Données extra-financières au 30/06/2025

## Notation ESG



(Taux de couverture des entreprises notées, exprimé en pourcentage de l'actif net)

	Notes ESG (1)				Taux de couverture (1)
	ESG	E	S	G	
Portefeuille	6.93	7.78	6.17	6.88	100.00%
Univers d'investissement (2)	6.25	7.07	5.40	6.30	100.00%

(1) Source : HSBC Global Asset Management (France)

(2) MSCI EMU

## Principales positions dont la note ESG est la plus élevée (3)

Libellé	ESG	Poids
EDP SA	8.58	1.70%
RELX PLC	8.48	2.55%
IBERDROLA SA	8.24	4.94%
CRH PLC	8.22	1.25%
ELISA OYJ	8.08	1.64%

## Principales positions dont la note ESG est la plus faible (3)

Libellé	ESG	Poids
MICHELIN (CGDE)	5.26	2.01%
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	5.71	1.31%
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	5.81	0.96%
ALSTOM	5.86	1.46%
AKZO NOBEL N.V.	5.87	0.55%

(3) Périmètre des positions notées.

Nous attribuons une note: une note Environnementale (E), une note Sociale (S), une note de Gouvernance (G), et enfin une note ESG globale du portefeuille.

**L'échelle de notation varie de 0 à 10, 10 étant la meilleure note.**

La note globale est calculée en fonction du poids des piliers E, S et G inhérents à chaque secteur selon notre processus de notation interne.

La note ESG globale du portefeuille est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque valeur notée du portefeuille. La note ESG globale de l'univers d'investissement est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque valeur notée de l'univers d'investissement.

Pour plus de détails sur le portefeuille, les méthodologies employées et la démarche ESG, se référer au code de transparence en cliquant [ici](#).



# HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES

Reporting mensuel  
30 juin 2025

## Intensité Carbone

	Intensité Carbone (3)	Taux de couverture (4)
Portefeuille	68.9	100.00%
Univers d'investissement (2)	99.0	99.94%

(2) MSCI EMU

(3) Intensité carbone exprimée en tonnes de CO<sub>2</sub> / M\$ du chiffre d'affaires.

Source : Trucost, leader mondial de la mesure de l'empreinte carbone des entreprises. Trucost est un fournisseur de données extra-financières liées aux impacts environnementaux et aux émissions de gaz à effet de serre (GES) publiées par les entreprises.

(4) Source : HSBC Global Asset Management (France). Taux de couverture des entreprises avec intensité carbone, exprimé en pourcentage de l'actif net.

## Principales positions dont l'intensité carbone est la plus faible (5)

Libellé	Intensité Carbone	Poids
ASR NEDERLAND NV	0.5	2.13%
AXA SA	0.7	3.31%
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	1.1	3.91%
ALLIANZ SE-REG	1.4	1.46%
GENERALI	1.5	1.03%

## Principales positions dont l'intensité carbone est la plus élevée (5)

Libellé	Intensité Carbone	Poids
AIR LIQUIDE SA	1 274.0	1.42%
CRH PLC	884.1	1.25%
EDP SA	260.7	1.70%
IBERDROLA SA	231.5	4.94%
LEG IMMOBILIEN SE	222.6	1.50%

(5) Périmètre des positions couvertes.

L'**intensité Carbone** correspond au volume de CO<sub>2</sub> émis pour 1 million de dollars de chiffre d'affaires réalisé. Pour calculer cette intensité, nous prenons en compte non seulement les émissions directes liées aux opérations de l'entreprise (Scope 1) mais également celles liées à la fourniture de l'énergie nécessaire (Scope 2).

**Intensité Carbone d'une entreprise** (tonnes de CO<sub>2</sub> / M\$ de chiffre d'affaires) = (Scope 1 + Scope 2) / M\$ du chiffre d'affaires

**Scope 1**: Émissions de gaz à effet de serre générées par la combustion de combustibles fossiles et processus de production détenus ou contrôlés par l'entreprise

**Scope 2**: Émissions de gaz indirectes liées à la consommation d'énergie de l'entreprise

L'**intensité carbone globale du portefeuille** est la somme des intensités carbone des entreprises multipliée par les montants détenus en portefeuille divisé par la somme du montant détenu des entreprises ayant des intensités carbone. Les données carbone sont fournies par **Trucost**, leader dans l'analyse des risques et des données en matière de carbone et d'environnement et filiale de S&P Dow Jones Indices.



# HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES

Reporting mensuel  
30 juin 2025

Code AMF : (C) 990000122349

Durée de placement recommandée : > 5 ans

## Informations importantes

### Indices de marché

Source: MSCI. Les données MSCI sont réservées exclusivement à un usage interne et ne doivent être ni reproduite, ni transmises ni utilisées dans le cadre de la création d'instruments financiers ou d'indices. Les données MSCI ne sauraient constituer ni un conseil en investissement, ni une recommandation de prendre (ou de ne pas prendre) une décision d'investissement ou de désinvestissement. Les données et performances passées ne sont pas un indicateur fiable des prévisions et performances futures. Les données MSCI sont fournies à titre indicatif. L'utilisateur de ces données en assume l'entière responsabilité. Ni MSCI ni aucun autre tiers impliqué ou lié à la compilation, à l'informatisation ou à la création des données MSCI (les parties MSCI) ne se porte garant, directement ou indirectement, de ces données (ni des résultats obtenus en les utilisant). Les Parties MSCI déclinent expressément toute responsabilité quant à l'originalité, l'exactitude, l'exhaustivité, la qualité, l'adéquation ou l'utilisation de ces données. Sans aucunement limiter ce qui précède, en aucun cas une quelconque des parties MSCI ne saurait être responsable de tout dommage, direct ou indirect (y compris les pertes de profits), et ce même si la possibilité de tels dommages avait été signalée. (www.msicbarra.com). Si vous avez des doutes sur la pertinence de cet investissement, vous devriez consulter un conseiller financier indépendant.

Le Conseiller en investissements utilisera son pouvoir discrétionnaire pour investir dans des titres ne figurant pas dans l'indice de référence en fonction de stratégies de gestion active et de possibilités d'investissement spécifiques. Il n'est pas prévu que l'indice de référence soit utilisé comme univers à partir duquel des titres seront sélectionnés. L'écart de la performance et des pondérations des investissements sous-jacents du Fonds par rapport à celles de l'Indice de référence est également analysé par rapport à un écart défini, sans pour autant y être limité.

### HSBC Asset Management

Cette présentation est produite et diffusée par HSBC Asset Management et n'est destinée qu'à des investisseurs non-professionnels au sens de la directive européenne MIF.

L'ensemble des informations contenues dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable. Toute reproduction ou utilisation sans autorisation (même partielle) de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi.

Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management. En conséquence, HSBC Asset Management ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses. Toutes les données sont issues de HSBC Asset Management sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude.

Le capital n'est pas garanti. Il est rappelé aux investisseurs que la valeur des parts et des revenus y afférant peut fluctuer à la hausse comme à la baisse et qu'ils peuvent ne pas récupérer l'intégralité du capital investi.

Les performances présentées ont trait aux années passées et ne doivent pas être considérées comme un indicateur fiable des performances futures. L'augmentation ou la diminution du capital investi dans le fonds n'est pas garantie. Les rendements futurs dépendront, entre autres, des conditions de marché, des compétences du gérant du fonds, du niveau de risque du fonds et des commissions.

En cas de besoin, les investisseurs peuvent se référer à la charte de traitement des réclamations disponible dans le bandeau de notre site internet et sur le lien suivant :

<https://www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/traitement-reclamation-amfr-vf.pdf>

Il est à noter que la commercialisation du produit peut cesser à tout moment sur décision de la société de gestion.

HSBC Asset Management - RCS n°421 345 489 (Nanterre). SGP agréée par l'AMF (n° GP-99026). Adresse postale: 38 Av. Kleber 75016 Paris. Adresse d'accueil: Immeuble Coeur Défense - 110, esplanade du Général de Gaulle - La Défense 4 (France). Toute souscription dans un OPCVM présenté dans ce document doit se faire sur la base de la notice d'information en vigueur, disponible sur simple demande auprès de HSBC Asset Management, de votre entreprise ou sur le site internet du teneur de compte-conservateur de part de fonds, [www.ere.hsbc.fr](http://www.ere.hsbc.fr).

Document mis à jour le 17/07/2025.

Copyright © 2025. HSBC Asset Management. Tous droits réservés.

## Informations pratiques

### Nature juridique

FCPE de droit français

### Classification AMF

Actions de pays de la zone Euro

### Durée de placement recommandée

> 5 ans

### Indice de référence

100% MSCI EMU (EUR) NR

### Affectation des résultats

(C): Capitalisation

### \*Date de début de gestion

17/06/2019

### Devise comptable

EUR

### Valorisation

Quotidienne

### Souscriptions / rachats

Dix-millièmes de parts

### Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

### Dépositaire

Caceis Bank

### Centralisateur

Caceis Bank

### Code ISIN

(C): HPAR